

## **Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 septembre 2017**

**Etaient présents** : MM. et Mmes DELCROIX D, BOSSART S, ROGEZ S, POTEAU FLOTAT N, HUBERT B, WATERLOT M HENNEBELLE M, BLANQUART G, BLONDIAU JM, MOYAERT D, AMAND N, TARTAR M, VAN STAEN R, QUEVA A, GOUDSMETT G, WALLEZ A, BAINAS F, FABRYCZNY I, BOULET JL, BOCQUET M, VROMAINE R, PLESSIET A.

**Etaient absents (excusés)**: M. et Mmes GRUCHALA D (proc. à ROGEZ S), DAMBRAIN C (proc. à BOULET JL), ABRIKOSSOF (proc. à BOSSART S), BLAIRY D (proc. à BOCQUET M) TOURNEMINE I.

### Informations :

- Fibre optique : Monsieur le Maire rappelle qu'une première armoire a été posée par SFR en mai 2017. Les cinq autres le seront d'ici la fin de l'année. Au cours de l'été, SFR a dévoilé son planning de démarrage des travaux. Il a été défini selon des contraintes techniques et en priorisant les zones présentant les débits ADSL les plus faibles. A l'issue des travaux, un délai d'ouverture à la concurrence de 3 mois est à compter avant la mise en service. Monsieur le Maire rappelle que SFR agit ici en tant qu'opérateur réseau et chaque foyer restera libre de choisir son fournisseur d'accès à internet.

- Travaux à l'école J. Poteau : Comme convenu, les travaux ont démarré cet été. Les vacances ont permis la pose d'une classe provisoire, la démolition du préfabriqué, les travaux sur les réseaux et de toiture. A ce jour, le planning est respecté et la pose de la nouvelle classe est en cours.

- Travaux à l'espace François Mitterrand : La salle a été fermée pour des travaux sur le réseau de chauffage et pose d'un nouveau carrelage.

En parallèle, les services techniques ont repeint le couloir et posé un nouvel éclairage à leds. Le chantier sera terminé selon le planning défini.

- Nouveau béguinage : Suite à des problèmes de vandalisme et de vols, plusieurs logements ne sont toujours pas livrés et des problèmes techniques ne sont toujours pas réglés. Maisons et Cités a assuré la Municipalité que le nécessaire sera rapidement fait.

- ZAC Pasteur : La phase de pose des voiries et réseaux se termine. Le mobilier urbain a été posé. Les deux premières résidences sont en cours de construction.

- Salle Leo Lagrange : La toiture principale a entièrement été rénovée au cours de l'été.

- L'interdite : 18 logements sur 26 ont été vendus. Les travaux devraient commencer après autorisation des concessionnaires.

- SIZIAF : L'entreprise Devos Vandenhove a agrandi son installation. Le nouveau bâtiment sera inauguré en présence de Xavier Bertrand.

Un projet d'implantation d'une entreprise de fabrication de menuiserie aluminium est en bonne voie.

- Film du Conseil Municipal Enfants sur le harcèlement en milieu scolaire : Madame Rogez présente le projet mené conjointement avec la Mairie de Violaines. Il s'agit d'un film d'une dizaine de minutes de sensibilisation sur le harcèlement en milieu scolaire. Le film est diffusé en séance.

### Adoption du procès-verbal du conseil Municipal du 15 juin 2017

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'approbation du procès-verbal de la séance du 15 juin 2017. Monsieur Plessiet signale une erreur sur le vote de la question relative aux tarifs de garderie. En effet, il n'a pas fait l'objet d'une unanimité, puisque messieurs Vromaine et Plessiet ont voté contre.

Monsieur le Maire répond que cela sera corrigé sur le procès-verbal et la délibération.

M. BLAIRY s'abstient sur l'adoption du procès-verbal (par proc.).

### Institution et vie politique

#### **1 - Motion du Conseil Municipal de BILLY-BERCLAU sur la réduction des Contrats Aidés.**

**Rapporteur** : M. Steve BOSSART

M. Steve BOSSART informe le Conseil Municipal que, suite à la décision brutale du gouvernement de

baisser de manière drastique les contrats aidés, les communes se retrouvent une fois de plus en grave difficulté.

Après la baisse des dotations communales depuis 2014 et avant la mise en œuvre d'un nouveau plan d'économies pour les collectivités de 13 milliards d'euros annoncé pour 2018, la baisse des contrats aidés vient un peu plus attaquer le service public à proximité.

Décidée quelques jours avant la rentrée, les communes sont confrontées à de graves problèmes d'effectifs, de respect des normes d'encadrement et de sécurité des enfants.

Les contrats aidés sont utilisés dans de nombreux domaines primordiaux de la vie locale : l'encadrement des enfants, la restauration scolaire, la propreté, l'entretien des bâtiments, la sécurité... C'est donc chacun de ces domaines qui est mis en péril par cette décision gouvernementale.

Cette décision est aussi un coup porté à toutes celles et ceux qui bénéficiaient de ces contrats. C'est un arrêt net dans un parcours de réinsertion professionnelle, dont les effets sociaux et pour l'emploi sont dévastateurs.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal de Billy-Berclau, **à l'unanimité**, appelle le gouvernement, au nom du maintien des services publics locaux et du respect des personnes bénéficiant de ces contrats, à revenir sur sa décision de baisser le nombre de contrats aidés.

## **2 - Engagement sur les objectifs triennaux de constructions de logements locatifs sociaux**

**Rapporteur** : Mme Martine WATERLOT

Mme Martine WATERLOT informe le Conseil Municipal que la commune est toujours déficitaire de 166 logements locatifs sociaux (inventaire au 01.01.2016).

Afin d'atteindre les objectifs de constructions de LLS, le Conseil Municipal est invité à s'engager :

- sur la construction d'au moins 55 logements locatifs sociaux pour la période 2017-2019
- de prendre toutes les dispositions pour une mise en conformité avec les prescriptions de l'article L 302-8 du CCH et notamment sur la prise en compte des objectifs du PLH
- à respecter les obligations incombant à la commune.

**Adopté à l'unanimité.**

## **3 - Approbation du rapport annuel d'activité du SIZIAF – année 2016**

**Rapporteur** : M. Jean Luc BOULET

M. Jean Luc BOULET invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le rapport d'activité établi par le SIZIAF pour l'année 2016.

**Adopté à l'unanimité.**

## **4 - Approbation du rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'assainissement – année 2016**

**Rapporteur** : M. Jean Marc BLONDIAU

M. Jean Marc BLONDIAU invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'assainissement au titre de l'année 2016 présenté par la Communauté d'Agglomération de BETHUNE-BRUAY, ARTOIS-LYS ROMANE.

**Adopté à l'unanimité.**

## **5 - Approbation du rapport annuel sur la qualité et le prix du service d'élimination et de valorisation des déchets ménagers et assimilés – année 2016**

**Rapporteur** : Mme Nelly POTEAU

Mme Nelly POTEAU invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le rapport relatif à la qualité et le prix du service d'élimination et de valorisation des déchets ménagers et assimilés – année 2016 présenté par la Communauté d'Agglomération de BETHUNE-BRUAY, ARTOIS-LYS ROMANE.

**Adopté à l'unanimité.**

## **6 - Modification statutaire de la communauté d'agglomération de BETHUNE BRUAY ARTOIS-LYS ROMANE - compétence GEMAPI et contrat local de santé**

**Rapporteur** : Mme Nelly POTEAU

Mme Nelly POTEAU explique que la loi MAPTAM du 27 janvier 2014 a modifié l'exercice des compétences des communautés d'agglomération en leur attribuant notamment la nouvelle compétence obligatoire « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » dite GEMAPI.

Elle demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette modification statutaire ainsi que sur 2 compétences facultatives « contrat local de santé et jeunesse ».

**Adopté à l'unanimité.**

## 7 – Compte rendu des décisions

**Rapporteur :** M. Steve BOSSART

Conformément aux dispositions des articles L 2122.22 et 23 du CGCT, il est rendu compte des décisions prises dans le cadre des délégations du Conseil Municipal au Maire.

### Finances

## 8 - Attribution de subventions

**Rapporteur :** Mme Geneviève BLANQUART

Mme Geneviève BLANQUART demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution de diverses subventions.

Adopté à l'unanimité, sauf celle attribuée au club de Judo pour laquelle Mme Séverine ROGEZ ne prend pas part au vote.

## 9 - Admission en non valeur

**Rapporteur :** M. Michel HENNEBELLE

M. Michel HENNEBELLE reprend la demande d'admission en non- valeur du Trésorier Principal dressée sur le bordereau de situation des produits irrécouvrables. Il demandé au Conseil Municipal d'admettre en non-valeur divers produits de l'exercice 2016 pour un montant total de **142.22 euros** :

Cette dépense sera imputée à l'article 6541, fonction 01 du budget primitif 2017.

**Adopté à l'unanimité.**

## 10 - Virements de crédits

**Rapporteur :** M. Alain QUEVA

Le conseil municipal est informé qu'il convient d'effectuer un virement de crédits afin d'inscrire des crédits suffisants sur l'opération 81 – « Création d'un chemin piétonnier » et de solder l'opération 54 « création auvent salle polyvalente Léo Lagrange »

SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES		
2315-810-op 77	Travaux rue du 8 mai	- 10 000 €
2315-824- op 81	Création chemin piétonnier	+ 5 000 €
2313-411-op 54	Création auvent Salle Polyvalente	+ 5 000 €

**Adopté à l'unanimité.**

## 11 – Reprise d'une concession au columbarium (annulation et délibération rectificative)

**Rapporteur :** Mme Nelly POTEAU

Il y a lieu d'annuler la délibération n° 2017.06.16.09 portant sur une reprise de concession au columbarium, car celle-ci comporte une erreur de calcul. Il y a donc lieu de prendre une nouvelle délibération suivant les mêmes termes pour un montant de reprise de 547 € (au lieu de 533 €).

**Adopté à l'unanimité.**

### Domaine et patrimoine

## 12 - Classement dans le domaine public communal de parcelles de terrain

**Rapporteur :** M. Steve BOSSART

Quelques parcelles classées dans le domaine privé communal nécessiteraient un classement dans le domaine public communal. Il s'agit pour la plupart de voirie d'accès, de trottoirs ou de parking.

Ces biens étant exclusivement aménagés et affectés à l'usage direct du public, il est indispensable de les classer dans le domaine public communal.

**Adopté à l'unanimité.**

### **13 - Acquisition d'une parcelle de terrain**

**Rapporteur** : M. Steve BOSSART

M. Steve BOSSART explique que l'ancien bâtiment «l'Interdite » situé rue du Général de Gaulle vient d'être vendu à un particulier, qui projette d'y créer des logements locatifs tout en gardant l'aspect extérieur. Il s'agit de la parcelle AP 352.

Il a été proposé au nouveau propriétaire d'acquérir le terrain en façade représentant environ 700 m<sup>2</sup> pour un montant de 70 000 €. Cette acquisition permettrait de sauvegarder la vue sur le bâtiment.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser l'acquisition de cette parcelle et de permettre au Maire de signer tous les actes en rapport avec l'acquisition. Les frais de géomètre et notaire sont à la charge de la commune.

**Adopté à l'unanimité.**

### Fonction Publique

### **14 - Renforts temporaires**

**Rapporteur** : M. Jean Marc BLONDIAU

M. Jean Marc BLONDIAU explique que la loi permet le recrutement d'agents non titulaires pour renforcer temporairement les services municipaux afin de faire face à des besoins d'accroissement temporaire d'activité ou d'accroissement saisonnier d'activité Il propose au Conseil Municipal de recruter, à raison de 20 h/semaine du :

24 Octobre au 3 Novembre 2017 4 personnes

12 au 22 Décembre 2017 7 personnes

du 26 décembre au 5 janvier 2018 3 personnes

2 au 12 Janvier 2018 4 personnes

rémunérés sur la base de l'indice brut 347 . Cet indice correspond au 1er échelon de l'échelle 3 de la fonction publique territoriale. L'encadrement sera assuré par les agents des services municipaux.

**Adopté à l'unanimité.**

### **15 - Personnel communal – créations et suppressions de postes**

**Rapporteur** : M. Daniel DELCROIX

M. le Maire propose au Conseil Municipal de créer et supprimer les postes suivants à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017 :

Créations :

- 2 postes de Rédacteur à temps complet
- un adjoint d'animation à 20h par semaine
- un adjoint technique à 28h par semaine
- un poste de Technicien Temps complet
- un poste d'Agent de maîtrise à temps complet

Suppressions :

- un adjoint Administratif principal 2ème classe Temps complet
- un poste d'Adjoint Administratif principal 1ère classe Temps complet
- un poste d'Adjoint technique principal 2ème classe
- un Adjoint technique temps complet

**Adopté à l'unanimité**

### Jeunesse

### **16 - Ouverture des accueils de loisirs et du CAJ pendant les petites vacances scolaires en 2017-2018 et recrutement des équipes encadrantes**

**Rapporteur** : Mme Séverine ROGEZ

Mme Séverine ROGEZ propose au Conseil Municipal l'ouverture des accueils de loisirs et du CAJ pendant les petites vacances scolaires de la manière suivante :

#### **Accueil de loisirs "primaires et maternelle"**

Ces accueils seront ouverts pendant les vacances de Toussaint, d'hiver et de printemps.

Les enfants seront accueillis de 9 h à 17 h

A cet effet, il conviendra de recruter au maximum 12 animateurs pour chaque période (le taux d'encadrement sera fonction de l'effectif des enfants inscrits).

La direction de l'accueil est assurée par 2 agents diplômés du service Jeunesse.

### **CAJ**

Cette structure permanente d'accueil et d'animation en direction des adolescents fonctionnera du lundi au samedi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h pendant les vacances de la Toussaint, de Noël, d'hiver et de printemps,

A cet effet, il conviendra de recruter au maximum 3 animateurs pour chaque période (le taux d'encadrement sera fonction de l'effectif des enfants inscrits).

**Adopté à l'unanimité.**

**Une question liée à l'actualité, est ajoutée à l'ordre du jour, après avis unanime des conseils municipaux.**

## **17 – Dons en faveur des victimes de l'ouragan IRMA**

***Rapporteur : M. Daniel DELCROIX***

Suite aux dégâts causés par l'ouragan Irma, M. le Maire propose au Conseil Municipal d'exprimer sa solidarité en faveur des victimes en versant les dons suivants :

- **1 500 €** à la protection civile
- **1 500 €** à la croix rouge
- **1 500 €** à la fondation de France